

André-Marie DESPRINGRE : *Fête en Flandre. Rites et chants populaires du Westhoek français*

Paris : Institut d'ethnologie, 1993

Yves Defrance



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1232>

ISSN : 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1995

Pagination : 240-243

ISBN : 2-8257-0537-3

ISSN : 1662-372X

Référence électronique

Yves Defrance, « André-Marie DESPRINGRE : *Fête en Flandre. Rites et chants populaires du Westhoek français* », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], 8 | 1995, mis en ligne le 04 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/1232>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

André-Marie DESPRINGRE : *Fête en Flandre. Rites et chants populaires du Westhoek français*

Paris : Institut d'ethnologie, 1993

Yves Defrance

RÉFÉRENCE

André-Marie DESPRINGRE : *Fête en Flandre. Rites et chants populaires du Westhoek français*. Paris : Institut d'ethnologie, 1993. XII-196, illustrations et textes musicaux. 1993

- 1 Quelle bonne idée de publier une étude d'ethnologie de la France dans la collection « Travaux et mémoires de l'institut d'ethnologie » si riche, par ailleurs, en contributions sur l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie ! Depuis la fameuse monographie irlandaise de Robert Cresswell, parue un quart de siècle plus tôt, pas un travail d'europaniste n'avait été édité par la prestigieuse collection fondée par Lévy-Bruhl, Marcel Mauss et Paul Rivet. Quand on sait que les publications d'ethnomusicologie du domaine français se comptent sur les doigts d'une main, on comprend tout l'intérêt que suscite la lecture de l'ouvrage d'André-Marie Despringre. Mais, en dehors de l'aspect événementiel de *Fête en Flandre*, ce qui capte notre attention tient à la fois au choix du terrain, à la problématique avancée et à la méthode d'analyse utilisée.
- 2 Ce n'est pas par hasard que l'auteur cadre son étude sur la Flandre, région d'environ 80 km sur 40 km qui longe la frontière belge à partir de la mer du Nord. Outre le fait qu'il en soit originaire, Despringre a su mesurer combien la situation du Westhoek (= côté ouest) présente, de par son histoire et sa langue, des spécificités culturelles susceptibles de donner des éléments de réponse à ses interrogations. Curieusement, depuis la remarquable collecte de de Cousmaker publiée en 1856, peu ou pas de chercheurs se sont intéressés aux traditions musicales des Flamands de France. Il faut dire que, dès 1889, le

folkloriste Julien Tiersot écrivait de façon péremptoire qu'il n'existait « plus rien à la campagne, ni en Flandre, ni en Picardie ». L'enquête menée par Despringre de 1975 à 1981 vient donc combler un vide, et les enregistrements de terrain, photographies et films vidéo prennent aujourd'hui valeur d'archive. Ce ne sont pas moins de 183 chants en flamand, en français ou bilingues qui furent transcrits puis analysés parmi les 250 chants de fête et les 300 chansons lyriques du corpus constitué *in situ* ou au domicile des informateurs.

- 3 L'essentiel de l'enquête porte sur des observations directes de rites contemporains, hérités du passé flamand : carnivals, fêtes patronales et calendaires. En fixant son observation sur le phénomène festif, si bien implanté dans cette région du Nord de la France, l'auteur savait qu'il pouvait espérer dégager du visible – la fête – des éléments plus souterrains, révélés notamment par l'analyse de la production musicale. Encore fallait-il disposer d'une méthode d'analyse appropriée.
- 4 C'est sans doute là que réside l'intérêt principal de cette étude, par ailleurs fort bien documentée. Pour la première fois en France, affirme l'auteur page 14, la méthode qu'il utilise est appliquée à des répertoires français. S'appuyant essentiellement sur une réflexion menée par Jean Molino, André-Marie Despringre appréhende la musique comme un sujet symbolique, et donc comme un signe sémiotique. Il tente ainsi de mettre en évidence les quasi-systèmes symboliques qui structurent chacune des fêtes étudiées. Dans certains cas, comme à Cassel, on ne peut plus parler de simple fête mais d'une véritable cérémonie carnavalesque. L'étude diachronique de ces fêtes met en évidence, entre autres, la prise en charge progressive de la musique par des institutions à la recherche d'un monopole tendant à marginaliser les mouvements spontanés. Les sociétés de types « harmonies », dans le sillage du mouvement orphéonique du XIX^e siècle, exercent de fait un contrôle puissant sur la production musicale tant dans l'activité elle-même que dans le répertoire. Des chefs d'orchestre écrivent, par exemple, des pot-pourris dont ils finissent par s'attribuer la paternité entière en se faisant défendre par la SACEM¹, en éditant des disques, ou en faisant perforer des cartons destinés aux orgues mécaniques.
- 5 Mais ces tentatives de détournement doivent compter avec des résistances silencieuses agissant sur la durée. Ainsi, quand, à Cassel, l'institution laisse des espaces géographiques et temporels inoccupés, ils sont vite réinvestis par des groupes divers (bruiteurs, musiciens volontaires, orchestres de bals, etc.). De même le rôle joué par les chansonniers qui, à Dunkerque, écrivent chaque année de nouveaux textes, repris spontanément par la foule, crée de la sorte des contre-pouvoirs éphémères mais bien dans l'esprit profond carnavalesque. Les tableaux brossés par Despringre à partir des chants recueillis mettent en correspondance leur contenu, les usages qui en sont fait, mais aussi leurs fonctions et les « timbres » musicaux qui les supportent et qu'on a pu attester antérieurement. Grâce à l'analyse de ces chants, les différences fondamentales sont mises en évidence entre deux terroirs du Westhoek, l'Houtland rural et conservateur par opposition au Blootland maritime dominé par l'agglomération dunkerquoise. Le premier, qui a le plus conservé la langue flamande, respecte scrupuleusement les dates des fêtes. Les traditions y sont maintenues de façon un peu rigide par les pouvoirs municipaux. On assiste au glissement des chants rituels vers une fonction simplement ludique. Le fonds musical traditionnel issu du répertoire de la cornemuse (*de Doedelzak*), de l'épinette (*de Vlier, de Hommel*), de la vielle-à-roue (*de Draalier*), de la guimbarde (*de Mondtour*) ou du tambour à friction (*de Rommelpot*), se voit arrangé en pot-pourris pour harmonies et fanfares. Même l'accordéon

a disparu. Nous avons donc une thématique musicale flamande mais une interprétation standardisée.

- 6 En revanche l'abandon du flamand au profit du français à Dunkerque favorise l'emprunt à des musiques d'origine française tout en servant une authentique tradition de chansonniers à Carnaval, maintenant de la sorte une pratique spontanée et populaire de chant collectif. Cette rupture musicale liée à la mutation linguistique n'entrave donc pas la persistance de la production orale sous forme de chanson d'actualité. Le flamand a disparu, mais pas la fonction du chant. Alors que les chants traditionnels en flamand sont conservés par les vieilles générations du Houtland, « l'esprit flamand » semble, lui, transmis par les jeunes générations, notamment les *Vischerbende* (bandes costumées de pêcheurs), mettant en scène un passé maritime flamand glorieux, personnalisé par une figure locale mythique, le corsaire Jean Bart. On voit ici toute la complexité du rapport que peut entretenir la musique avec la société qui la produit et combien cette fête flamande se présente, dans sa contituité, comme avant tout un lieu de construction identitaire sans cesse réajustée. L'auteur s'emploie donc à mettre en évidence trois fonctions principales de la musique : cathartique (due à la répétition musicale des mêmes éléments), symbolique (particulièrement manifeste lorsque la musique représente la fête absente) et signalétique.
- 7 Là où de Cousmaker voyait une filiation directe entre les chants flamands du milieu du XIX^e siècle et les Minnesänger du Moyen-Age, Despringre montre que les vacarmes et tumultes festifs obéissent à une organisation régie par des phénomènes étroitement imbriqués les uns dans les autres, ce qui l'incite à qualifier la musique de « phénomène anthropologique global », sans toutefois expliciter suffisamment, à mon sens, ce qu'il entend par là, mise à part l'allusion à l'expression fameuse de Marcel Mauss à propos du *potlatch*.
- 8 Cet intéressant travail montre à quel point l'ethnomusicologie ne peut se passer de l'enquête orale, de l'observation participante, de la mise en situation du chercheur avec le terrain, allant lui-même jusqu'à participer à l'objet de sa recherche (apprentissage de la langue, de la danse, de la musique instrumentale, du chant collectif, etc.). Quand bien même les conditions d'enquête se montrent extrêmement délicates (situations urbaines démesurées), longues (six années dans ce cas-ci), subtiles (rapport aux institutions) l'ethnomusicologie des sociétés complexes, comme c'est le cas en Europe, exige ces efforts de la part des chercheurs s'ils ne veulent pas se couper du réel, s'enfermer dans l'isolat de laboratoires, incapables de produire autre chose que des postulats théoriques dont l'arrogance n'a d'égale que l'absence d'application concrète. Entre une description minutieuse des faits et une réflexion sans complaisance, André-Marie Despringre montre qu'il est possible de trouver un équilibre tenant compte aussi bien de la sensibilité émotionnelle inhérente à toute science humaine, que de la rigueur et de la distanciation dans l'analyse.

NOTES

1. Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique.